

### RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur du produit

**Nom du produit** INK BOTTLE,LC,1000ML  
UFI:0DDD-JXA0-JH4C-F01J

**Code produit** T49V5

**Substance pure/mélange** mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Encre pour jet d'encre (durcissement UV)

**Utilisations déconseillées** Aucune information disponible

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom de la société** **Importateur / Fournisseur**

EPSON EUROPE B.V.  
Azie building, Atlas ArenA, Hoogoorddreef  
5,1101 BA Amsterdam Zuidoost The  
Netherlands  
Phone number: +31-20-314-5000

-

Pour plus d'informations, contacter

**Point de contact** +31-20-314-5000  
**Adresse électronique** chemicals@epson.eu

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** Phone number: +31-20-314-5000  
Giftnotruf Berlin; +49 (0)30 30686 790  
Antigif Belgisch; +32 (0)70 245 245  
Austria; +43 1 406 43 43

### RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4 - (H302)
corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1A - (H317)
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2 - (H361)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1 - (H372)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2 - (H411)

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Symboles/pictogrammes



### Mention d'avertissement

DANGER

### mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Contient 2-Propenoic acid, phenylmethyl ester

2H-Azepin-2-one, 1-ethenylhexahydro-

Morpholine, 4-(1-oxo-2-propenyl)-

2-Propenoic acid, 1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl ester, exo-

Diphenyl-2,4,6-trimethylbenzoyl phosphine oxide

2-Propenoic acid, 2-(2-ethoxyethoxy)ethyl ester

Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .alpha.,.alpha.'.alpha."-1,2,3-propanetriyltris[.omega.-[(1-oxo-2-propenyl)oxy]-

Diacrylate d'hexaméthylène

2,5-Cyclohexadien-1-one, 2,6-bis(1,1-diméthylethyl)-4-(phenylméthylène)-

Mequinol

EUH208 - Peut produire une réaction allergique

### conseils de prudence

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P330 - Rincer la bouche

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon

P362 - Enlever les vêtements contaminés

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin

P405 - Garder sous clé

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P391 - Recueillir le produit répandu

## 2.3. Autres dangers

Dangers généraux

Aucune information disponible

## RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

### 3.2 MÉLANGES

Ingredients contributing to the classification of the mixture, etc.

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] / Autres	Numéro d'enregistrement REACH
2-Propenoic acid, phenylmethyl ester	219-673-9	2495-35-4	30-40	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2A (H319) Skin Sens. 1 (H317)	-
2H-Azepin-2-one, 1-ethenylhexahydro-	218-787-6	2235-00-9	10-20	Acute Tox. 4 (H302) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1B (H317) STOT RE 1 (H372)	-
Morpholine, 4-(1-oxo-2-propenyl)-	-	5117-12-4	10-20	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) STOT RE 2 (H373)	-
2-Propenoic acid, 1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl ester, exo-	227-561-6	5888-33-5	10-20	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1B (H317) STOT SE 3 (H335) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-
Diphenyl-2,4,6-trimethylbenzoyl phosphine oxide	278-355-8	75980-60-8	5-10	Repr. 2 (H361f) Repr. 2 (H361)	-
2-Propenoic acid, 2-(2-ethoxyethoxy)ethyl ester	230-811-7	7328-17-8	5-10	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 3 (H311) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	-
Diacrylate dhexaméthylène	235-921-9	13048-33-4	< 1	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediy)], .alpha.,.alpha.,.alpha."-1,2,3-propanetriyltris[.omega.-(1-oxo-2-propenyl)oxy]-	-	52408-84-1	< 1	Eye Irrit. 2A (H319) Skin Sens. 1 (H317)	-
2,5-Cyclohexadien-1-one, 2,6-bis(1,1-dimethylethyl)-4-(phenylmethylene)-	-	7078-98-0	< 1	Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 4 (H413)	-
Mequinol	205-769-8	150-76-5	< 1	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317)	-

				Aquatic Acute 3 (H402)	
--	--	--	--	---------------------------	--

**Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**

Nom chimique	Numéro CAS	Liste candidate des substances SVHC	% massique
Diphenyl-2,4,6-trimethylbenzoyl phosphine oxide	75980-60-8	X	5-10

## RUBRIQUE 4 : Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Consulter immédiatement un médecin  
 Si les symptômes persistent, consulter un médecin  
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements  
 Peut produire une réaction allergique

#### inhalation

Transporter la victime à l'air frais  
 Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche  
 Consulter immédiatement un médecin  
 En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle  
 Transporter à l'extérieur en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs  
 Si les symptômes persistent, consulter un médecin  
 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
 EN CAS D'INHALATION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin/en cas de malaise

#### Contact avec la peau

Consulter immédiatement un médecin  
 Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés  
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
 Rincer immédiatement au savon et à grande eau  
 Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin  
 Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste

#### Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes  
 Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage  
 Consulter immédiatement un médecin  
 Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes  
 Si les symptômes persistent, consulter un médecin  
 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

#### INGESTION

NE PAS faire vomir  
 Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau  
 Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente  
 Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison

Consulter un médecin  
Aspiration potentielle en cas d'ingestion  
Consulter un médecin  
Nettoyer la bouche avec de l'eau

**Protection individuelle du personnel de premiers secours** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Symptômes** Aucune information disponible

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note au médecin** Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles  
Traiter les symptômes

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** CO2, agent chimique sec, sable sec, mousse résistant à l'alcool, brouillard d'eau contenant des sels alcalins  
Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque  
Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant  
Enlever immédiatement les matières combustibles de leurs environs

**Moyens d'extinction appropriés** Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Dangers spécifiques dus au produit chimique** En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations  
Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau  
La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques  
Le produit provoque une irritation des yeux, de la peau et des muqueuses

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant  
Utiliser l'équipement de protection individuel requis  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations  
Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

**Moyens d'extinction spéciaux** Refroidir le récipient au jet d'eau

**Propriétés d'inflammabilité** Peut se ré-enflammer après extinction de l'incendie  
Matière inflammable/combustible

## **RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions individuelles</b>	<p>Utiliser l'équipement de protection individuel requis            Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent            Évacuer le personnel vers des zones sûres            Rester en amont du vent            ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat)            Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs            En cas de formation de vapeurs, porter un respirateur muni d'un filtre de modèle            En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger            Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés            Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées            Éviter l'accumulation de charges électrostatiques</p>
<b>Autres informations</b>	Ventiler la zone

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	<p>Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger            Empêcher le produit de pénétrer les égouts            Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts            Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques            Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée            Éviter le rejet dans l'environnement            Recueillir le produit répandu</p>
--	--

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de confinement</b>	<p>Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger            Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion            Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure</p>
<b>Méthodes de nettoyage</b>	<p>Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre ou une autre matière absorbante non combustible            Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion            Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination            Absorber avec une matière absorbante inerte            Endiguer            Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés            Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles</p>

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

<b>Référence à d'autres rubriques</b>	Aucune information disponible
---------------------------------------	-------------------------------

# RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Conseils relatifs à la manipulation sans danger</b>	<p>Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements            Laver les vêtements contaminés avant réutilisation            Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit            Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8            Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols            Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée</p>
--	---

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques  
 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées  
 L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée  
 Se laver les mains soigneusement et faire un bain de bouche après toute manipulation  
 Brûler ou éliminer immédiatement les torchons utilisés pour nettoyer le produit  
 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau

**Remarques générales en matière d'hygiène**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation  
 Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements  
 Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements  
 Se laver les mains soigneusement après toute manipulation  
 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions de conservation**

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé  
 Conserver hors de la portée des enfants  
 Conserver dans des récipients correctement étiquetés  
 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique)  
 Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants  
 Incompatible avec les agents comburants  
 Conserver impérativement le produit dans les récipients ou les cuves d'origine  
 La polymérisation est provoquée par les rayonnements ultraviolets ou la chaleur. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière. Fermer hermétiquement les récipients et cuves

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

**Autres informations** Aucune information disponible

**RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Mequinol	-	-	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	-

Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Mequinol	-	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	-	-	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>

Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande	Suède	République tchèque	Luxembourg
Mequinol	STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	-	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>	-	-	-

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques</b>	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation
<b>Équipement de protection individuelle</b>	
<b>Protection des yeux/du visage</b>	Lunettes de sécurité étanches Écran de protection faciale Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Vêtements de protection adaptés Gants en plastique ou en caoutchouc Porter un vêtement de protection approprié Tablier Chaussures ou bottes de protection
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié Changer la cartouche du respirateur régulièrement ou conformément au temps de protection
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau Empêcher le produit de pénétrer les égouts

## RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

état physique	liquide		
aspect	Aucune information disponible	<b>Odeur</b>	odeur caractéristique
couleur	coloré	<b>seuil olfactif</b>	Aucune information disponible
 <b><u>Propriété</u></b>		 <b><u>Remarques • Méthode</u></b>	
pH	sans objet		
Point de fusion/point de congélation	aucune donnée disponible		
Point d'ébullition/intervalle d'ébullition :	aucune donnée disponible		Aucune information disponible
Point d'éclair	≥94°C		Point d'éclair en vase clos
Taux d'évaporation	aucune donnée disponible		Aucune information disponible
Combustibility	aucune donnée disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité	aucune donnée disponible		
Limite inférieure d'inflammabilité	aucune donnée disponible		
pression de vapeur	aucune donnée disponible		Aucune information disponible
Densité de vapeur	aucune donnée disponible		Aucune information disponible
Densité relative	1.00-1.10		
solubilité(s)			

<b>Hydrosolubilité</b>	Immiscible à l'eau	
<b>Organic Solvent Solubility</b>	soluble dans les solvants organiques	
<b>Coefficient de partage</b>	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
<b>température de décomposition</b>	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	aucune donnée disponible	
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible	
<b>Caractéristiques des particules</b>		
<b>Granulométrie</b>	Aucune information disponible	
<b>Distribution granulométrique</b>	Aucune information disponible	

## 9.2. Autres informations

<b>point de ramollissement</b>	aucune donnée disponible
<b>densité</b>	aucune donnée disponible

Nom chimique	Point d'ébullition °C	densité	Pression de vapeur	Densité de vapeur	Point d'éclair	Température d'auto-inflammabilité
2-Propenoic acid, phenylmethyl ester	228 °C 1013.25 hPa	1.0573 g/cm3 at 20 °C	-	-	-	-
Diacrylate dhexaméthylène	-	-	0.0005 mmHg at 21 °C	-	132 °C closed cup	-
Mequinol	243 - 246 °C	-	-	4.3	132 °C open cup	421 °C

## RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	aucune donnée disponible
-------------------	--------------------------

### 10.2. Stabilité chimique

<b>stabilité</b>	Stable dans les conditions normales Une polymérisation peut se produire Peut exploser sous l'effet de la chaleur
------------------	--

#### Données d'explosion

<b>Sensibilité aux chocs mécaniques</b>	Peut s'enflammer par exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes
<b>Sensibilité aux décharges statiques</b>	Peut s'enflammer par exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucune information disponible
---	-------------------------------

### 10.4. Conditions à éviter

<b>Conditions à éviter</b>	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques Variations extrêmes de température et lumière du jour directe Chaleur
----------------------------	---

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Acides forts; COMBURANTS; base; Lumière; peroxydes; initiateurs radicalaires; Chaleur

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Peut dégager des émanations toxiques dans des conditions d'incendie

## RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles  
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

**inhalation** Référence à d'autres rubriques; 4  
**Contact oculaire** Référence à d'autres rubriques; 4  
**Contact avec la peau** Référence à d'autres rubriques; 4  
**INGESTION** Référence à d'autres rubriques; 4

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

**ETAmél (voie orale)** 1,494.20 mg/kg  
**ETAmél (voie cutanée)** 2,330.60 mg/kg

#### Toxicité aiguë inconnue

le mélange contient 10.0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue  
le mélange contient 55.6 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue  
le mélange contient 96.5 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz)  
le mélange contient 91.5 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards)  
le mélange contient 88.5 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] / Autres	Classification SGH, Japon / Other
2-Propenoic acid, phenylmethyl ester	-	-	-	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2A (H319) Skin Sens. 1 (H317)	Skin Irrit. 2 Skin Sens. 1B Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1
2H-Azepin-2-one, 1-ethenylhexahydro-	-	-	-	Acute Tox. 4 (H302) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1B (H317) STOT RE 1 (H372)	Acute Tox. Oral 4 Eye Irrit. 2 Skin Sens. 1B STOT RE 1
Morpholine, 4-(1-oxo-2-propenyl)-	-	-	-	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) STOT RE 2 (H373)	-
2-Propenoic acid, 1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl ester, exo-	4890 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	-	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1B (H317) STOT SE 3 (H335) Aquatic Acute 1 (H400)	Skin Irrit. 2 Eye Irrit. 2 Skin Sens. 1B STOT SE 3 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1

				Aquatic Chronic 1 (H410)	
Diphenyl-2,4,6-trimethylbenzoyl phosphine oxide	-	-	-	Repr. 2 (H361f) Repr. 2 (H361)	-
2-Propenoic acid, 2-(2-ethoxyethoxy)ethyl ester	-	-	-	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 3 (H311) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	Acute Tox. Oral 4 Acute Tox. Der. 3 Skin Irrit. 2 Eye Irrit. 2 Skin Sens. 1A Aquatic Chronic 2
Diacrylate dhexaméthylène	5 g/kg (Rat)	3600 µL/kg (Rabbit) 3600 mg/kg (Rabbit)	-	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediy l)], .alpha.,.alpha.,.alpha."-1,2,3-propanetriyltris[.omega.-(1-oxo-2-propenyl)oxy]-	-	-	-	Eye Irrit. 2A (H319) Skin Sens. 1 (H317)	Eye Irrit. 2A Skin Sens. 1
2,5-Cyclohexadien-1-one, 2,6-bis(1,1-dimethylethyl)-4-(phenylmethylene)-	-	-	-	Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 4 (H413)	-
Mequinol	1600 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	-	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 3 (H402)	Acute Tox. Oral 4 Skin Irrit. 2 Eye Irrit. 2B Skin Sens. 1 Carc. 2 Repr. 2 Aquatic Acute 2

**GHS/CLP Classification Note:**

Acute Tox. Der. :Acute toxicity - Dermal, Acute Tox. Inh. (D/M) :Acute toxicity - Inhalation - Dusts and Mists, Acute Tox. Inh. (Gas) :Acute toxicity - Inhalation - Gases, Acute Tox. Inh. (Vap) :Acute toxicity - Inhalation - Vapours, Acute Tox. Oral :Acute toxicity - Oral, Aquatic Acute :Acute Hazardous to the aquatic environment, Aquatic Chronic :Chronic Hazardous to the aquatic environment, Asp. Tox. :Aspiration hazard, Carc. :Carcinogenicity, Expl. :Explosives, Eye Dam. :Serious eye damage, Eye Irrit. :Eye irritation, Flam. Gas :Flammable gases (including chemically unstable gases), Flam. Liq. :Flammable liquids, Flam. Solid :Flammable solids, Lact. :Effects on or via lactation, Met. Corr. :Corrosive to metals, Muta. :Germ cell mutagenicity, Org. Perox. :Organic peroxides, Ox. Gas :Oxidizing gases, Ox. Liq. :Oxidizing liquids, Ox. Sol. :Oxidizing solids, Press. Gas :Gases under pressure, Pyr. Liq. :Pyrophoric liquids, Pyr. Sol. :Pyrophoric solids, Repr. :Reproductive toxicity, Resp. Sens. :Respiratory sensitization, Self-heat. :Self-heating substances and mixtures, Self-react. :Self-reactive substances and mixtures, Skin Corr. :Skin corrosion, Skin Irrit. :Skin irritation, Skin Sens. :Skin sensitization, STOT RE :Specific target organ toxicity – Repeated exposure, STOT SE :Specific target organ toxicity – Single exposure, Water-react. :Substances and mixtures which, in contact with water emit flammable gases

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucune information disponible

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucune information disponible

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucune information disponible

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucune information disponible

**Cancérogénicité** Aucune information disponible

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucune information disponible
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucune information disponible
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucune information disponible
<b>Danger par aspiration</b>	Aucune information disponible

## 11.2. Informations sur d'autres dangers

### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

<b>Propriétés perturbatrices endocriniennes</b>	Aucune information disponible
---	-------------------------------

### 11.2.2. Autres informations

<b>Autres effets néfastes</b>	Aucune information disponible
-------------------------------	-------------------------------

## RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

<b>Toxicité pour le milieu aquatique inconnue</b>	43.2 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue
---	---

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Aucune information disponible
-------------------------------------	-------------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Bioaccumulation</b>	Aucune information disponible
------------------------	-------------------------------

Nom chimique	Coefficient de partage
Mequinol	1.3

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune information disponible
-----------------------------	-------------------------------

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
2-Propenoic acid, phenylmethyl ester	La substance n'est pas PBT/vPvB
2H-Azepin-2-one, 1-ethenylhexahydro-	La substance n'est pas PBT/vPvB
Morpholine, 4-(1-oxo-2-propenyl)-	La substance n'est pas PBT/vPvB
2-Propenoic acid, 1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl ester, exo-	La substance n'est pas PBT/vPvB
Diphenyl-2,4,6-trimethylbenzoyl phosphine oxide	La substance n'est pas PBT/vPvB
2-Propenoic acid, 2-(2-ethoxyethoxy)ethyl ester	La substance n'est pas PBT/vPvB

Diacrylate d'hexaméthylène	La substance n'est pas PBT/vPvB
Poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyl)], .alpha.,.alpha.,.alpha."-1,2,3-propanetriyltris[.o mega.-(1-oxo-2-propényloxy)-	La substance n'est pas PBT/vPvB
2,5-Cyclohexadien-1-one, 2,6-bis(1,1-diméthylethyl)-4-(phénylméthylène)-	La substance n'est pas PBT/vPvB
Mequinol	La substance n'est pas PBT/vPvB

**Autres informations** Aucune information disponible

## 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** Aucune information disponible

## 12.7. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible

## RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits non utilisés** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement  
L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur

**Emballages contaminés** Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale

**Autres informations** Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé  
Conserver dans un fût hermétiquement fermé pour empêcher tout déversement du contenu

## RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

Les récipients ou cuves doivent être parfaitement étanches. Le chargement doit s'effectuer de sorte à empêcher toute chute, renversement et endommagement des récipients  
Prendre les mesures nécessaires pour prévenir tout effondrement  
Stocker et transporter dans des récipients et cuves opaques

**Numéro ONU** UN3082  
**Groupe d'emballage** III  
**Code ERG** 171  
**Nom d'expédition** Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a

### IMDG

**14.1 Numéro ONU** UN3082  
**14.2 Nom d'expédition** Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a  
**14.3 Classe de danger** 9  
**14.4 Groupe d'emballage** III  
**Danger pour l'environnement** Oui  
**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)  
**N° d'urgence** F-A, S-F  
**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Aucune information disponible

**RID**

14.1	Numéro ONU	UN3082
14.2	Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a
14.3	Classe de danger	9
14.4	Groupe d'emballage	III
14.5	Danger pour l'environnement	Oui
	Code de classification	M6
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

**ADR**

14.1	Numéro ONU	UN3082
14.2	Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a
14.3	Classe de danger	9
	Étiquettes	9
14.4	Groupe d'emballage	III
14.5	Danger pour l'environnement	Oui
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)
	Code de classification	M6

**OACI (aérien)**

14.1	Numéro ONU	UN3082
14.2	Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a
14.3	Classe de danger	9
14.4	Groupe d'emballage	III
14.5	Danger pour l'environnement	Oui
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

**IATA**

14.1	Numéro ONU	UN3082
14.2	Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a
14.3	Classe de danger	9
14.4	Groupe d'emballage	III
14.5	Danger pour l'environnement	Oui
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)
	Code ERG	9L

## RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Nom chimique	Numéro CAS	Numéro RG, France	Seveso III Directive
2-Propenoic acid, phenylmethyl ester	2495-35-4	-	Aucune information disponible
2H-Azepin-2-one, 1-ethenylhexahydro-	2235-00-9	-	Aucune information disponible
Morpholine, 4-(1-oxo-2-propenyl)-	5117-12-4	-	Aucune information disponible
2-Propenoic acid, 1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl ester, exo-	5888-33-5	-	Aucune information disponible
Diphenyl-2,4,6-trimethylbenzoyl phosphine oxide	75980-60-8	-	Aucune information disponible
2-Propenoic acid, 2-(2-ethoxyethoxy)ethyl ester	7328-17-8	-	Aucune information disponible
Diacylate dhexaméthylène	13048-33-4	-	Aucune information disponible
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediy)], .alpha.,.alpha.pha.',.alpha."-1,2,3-propanetriyltris[.omega.-[(1-oxo-2-propenyl)oxy]-	52408-84-1	-	Aucune information disponible

2,5-Cyclohexadien-1-one, 2,6-bis(1,1-diméthylethyl)-4-(phénylméthyle- ne)-	7078-98-0	-	Aucune information disponible
Mequinol	150-76-5	RG 65	Aucune information disponible

## Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation : Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Rapport sur la sécurité chimique** Aucune information disponible

## RUBRIQUE 16 : Autres informations

### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H311 - Toxique par contact cutané

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H402 - Nocif pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

### Méthode de classification

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul

Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

**Principales références de la littérature et sources de données** LOLI Database (ChemADVISOR, Inc.)

**Date d'émission** 13-nov.-2020 (DD-MM-YYYY)

**Date de révision** 14-nov.-2023

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006, Règlement n° 2020/878**

#### **Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

**Fin de la Fiche de données de sécurité**